

SLO

COMMUNE DE MONTCHABOUD
ARRONDISSEMENT DE GRENOBLE
CANTON DE OISANS ROMANCHE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTCHABOUD

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars à 18h00,
Le conseil Municipal de Montchaboud dûment convoqué le 17 mars 2026
S'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur SOTO Guy, Maire.

Nombres de conseillers en exercice : 11

Présents : 11

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Secrétaire de séance : Pascale MAZOYER

Présents : P. Mazoyer, S. Eyroulet, A. Telmon, C. Verollet, G. Ferrah, J.F Armand,
F.Demaret, B. Lopez, R. Marcel, P. Vigneron, G. Soto

N° 12-2026

Objet : Nomination délégués titulaire et suppléant du SICCE (Syndicat Intercommunal de Coopération et des Compétences Enfance)

Monsieur Le Maire rappelle que la commune de Montchaboud est membre du Syndicat Intercommunal de Coopération et des Compétences Enfance - S.I.C.C.E - et adhère à trois compétences :

- relais petite enfance
- convention territoriale globale
- convention PS jeunes

Afin de représenter la commune au comité syndical du SICCE, il est nécessaire de nommer un élu titulaire ainsi qu'un élu suppléant.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, désigne en tant que représentant du SICCE :

- Titulaire : Claudine VEROLLET
- Suppléant : Florence DEMARET

Le Maire,

